

*Date de dépôt : 5 juin 2019*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite urgente de M. Christo Ivanov : A Genève, la**  
**démocratie serait-elle en danger ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 15 mai 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Le site internet 20minutes.ch nous apprend que des perquisitions ont été effectuées par des agents en civil dans les locaux du service des votations. Une procédure a été ouverte par le Ministère public, car le soupçon existe que plusieurs votations et élections aient été truquées. Le nombre de collaborateurs impliqués et l'ampleur de cette fraude ne sont pour l'heure pas connus. Les motivations des personnes impliquées dans ce hold-up démocratique restent à élucider.*

*Avec des scrutins cantonaux et communaux parfois très serrés, il est probable que ces agissements antidémocratiques aient pu faire basculer les résultats de certaines votations.*

*Enfin, cette nouvelle affaire ne manquera pas de jeter l'opprobre sur la République et canton de Genève, dont l'image est déjà fortement ternie aux quatre coins du pays. Pour les électeurs, l'atteinte portée à leurs droits politiques élémentaires brise le rapport de confiance avec nos institutions, qui semblent plus proches, jour après jour, de celles d'une république bananière.*

*Mes questions sont les suivantes :*

- ***Que compte faire le Conseil d'Etat suite à ces révélations ?***
- ***Que compte faire la Chancellerie, dont dépend le service des votations et élections ?***

*Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Cette QUE est devenue sans objet, dès lors que les prémisses qui la justifiaient, soit les soupçons de fraude électorale ayant entraîné une perquisition, ont été écartées par le procureur général, ce dont il a fait part lors de sa conférence de presse du 13 mai dernier.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS